



APLÉAT

CSAPA | ACEP
La Station

Le CSAPA La Station est un **Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie** pour les personnes de - 23 ans et leur entourage.

Un lieu d'écoute,
d'accueil et de soins
dans le département du Loiret.

Un lieu ressource,
où l'on conçoit et déploie des
programmes de prévention
probants et adaptés aux publics.

Missions

- › L'accueil avec ou sans rendez-vous, l'écoute, l'information et l'orientation
- › L'accompagnement personnalisé et l'accès aux soins
- › L'évaluation et la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative
- › L'intervention précoce
- › La réduction des risques et des dommages liés aux usages
- › La prévention des conduites addictives
- › L'information et la formation des professionnels (éducation, santé, enfance)

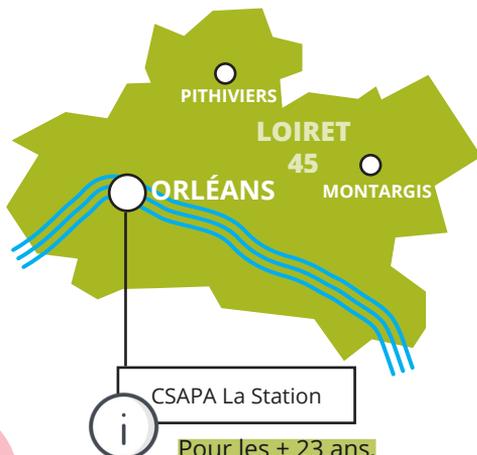
Une addiction, c'est une dépendance physiologique et psychologique à une substance (tabac, alcool, cannabis, autres drogues) ou à un comportement (jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo...).

Actions

- › auprès des jeunes de - 23 ans
- › des parents et de l'entourage
- › des professionnels (éducation, enfance et santé)
- › en milieu scolaire
- › en entreprise

Zones d'intervention

- › CSAPA à Orléans
 - › Antenne à Pithiviers et permanences à Sully-sur-Loire, dans les établissements scolaires du département du Loiret via « les points Station » et à la maison des adolescents
- + **infos** www.ableat-acep.com/zone-dintervention



Pour les + 23 ans,
contactez le CSAPA Rue Sainte-Anne
1 rue Sainte-Anne
45000 ORLEANS
02 38 62 64 62

Equipe pluridisciplinaire

Chef de service
Médecin
Psychiatre

Pharmacienne
Infirmières
Psychologues

Éducateurs spécialisés
Assistants de service social
Animateurs de prévention



27 rue des Grands Champs
45000 ORLEANS

02.38.42.22.01
accueil.lastation@ableat-acep.com

www.ableat-acep.com

 /ApléatAcep

L'APLÉAT-ACEP est une association de loi 1901.

Elle gère des établissements sociaux et médico-sociaux en région Centre-Val de Loire. Elle a pour mission de favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes en difficultés spécifiques et lutter contre toutes formes d'exclusions.